





Mairie Les Auxons  
1 rue de l'Eglise St Pierre  
25870 LES AUXONS  
Tél. : 03.81.58.72.69

Mail : [mairie.lesauxons@orange.fr](mailto:mairie.lesauxons@orange.fr)  
Site internet : [www.lesauxons.fr](http://www.lesauxons.fr)



## Dossier de pré-inscription scolaire Année scolaire 2018-2019


### Qui est concerné ?

-  Les enfants nés en 2015 qui entrent à l'école maternelle aux Auxons
-  Les élèves qui changent d'école suite à un déménagement


**Semaine Scolaire :**  
lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
8h30 – 11h30  
13h30 – 16h30

### Comment inscrire mon enfant à l'école ?

L'inscription se réalise en 2 étapes :

 1<sup>ère</sup> étape : Je remplis le formulaire de demande de pré-inscription (page 3) accompagné des justificatifs demandés.




Puis je dépose le tout en Mairie ou j'envoie par mail à l'adresse suivante : [mairie.lesauxons@orange.fr](mailto:mairie.lesauxons@orange.fr)  
Dès réception de l'accusé de pré-inscription par mail, je procède à la phase 2

 2<sup>ème</sup> étape : Je vais à l'école avec les documents demandés en page 3 afin d'inscrire mon enfant.

**Date d'inscription semaine du 23 au 31 mai : les lundis, mercredis et jeudis aux horaires de classe.**

### Quels sont les cas de dérogations scolaires ?

Les dérogations scolaires sont acceptés uniquement dans les cas suivants :

-  Enfants de personnel et enseignant travaillant à l'école
-  Enfants de toute personne assujettie à l'impôt foncier sur la Commune
-  Lorsque la Commune de résidence accepte de payer les frais de scolarité de l'enfant (somme fixée par délibération du 11/12/2017)





Mairie Les Auxons  
1 rue de l'Eglise St Pierre  
25870 LES AUXONS  
Tél. : 03.81.58.72.69

Mail : [mairie.lesauxons@orange.fr](mailto:mairie.lesauxons@orange.fr)

Site internet : [www.lesauxons.fr](http://www.lesauxons.fr)



## Informations complémentaires

### Quelques infos...

- ✎ L'école se situe au centre du village, au 55 rue Maupommier. Pour des questions de sureté, l'école est ouverte uniquement durant les heures d'arrivées et de sorties des enfants. En dehors de ces heures, vous devez sonner au portail de l'école.
- ✎ L'école est composée de 3 classes de maternelles et 6 classes de primaire pour une moyenne de 230 enfants. Les listes des fournitures seront disponibles à partir de début juillet sur le blog de l'École. Et les compositions des classes seront affichées la veille de la rentrée sur le portail de l'École.
- ✎ Votre référente en charge de la vie scolaire est Mme Marie-Pierre MARQUIS, Adjointe
- ✎ Une visite de l'école sera organisée avant la rentrée. Toutes les informations seront mises en ligne sur le site de la Commune et sur les panneaux lumineux.



### Existe-t-il une cantine scolaire ?

- ✎ Oui, une cantine scolaire est à votre disposition avec le centre de loisirs de 11h30 à 13h30. Elle est gérée par LES FRANCAS. Les tarifs et fiches d'inscriptions sont disponibles sur le blog des Francas.

### Existe-t-il un centre périscolaire ?

- ✎ Oui, LES FRANCAS assure un accueil périscolaire :  
lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.
- ✎ Un accueil de loisirs est aussi ouvert durant chaque période de vacances (sauf vacances de Noël). Les tarifs et fiches d'inscriptions sont disponibles sur le blog des Francas (voir-dessous). Les inscriptions au périscolaire doivent être enregistrées à chaque rentrée (pas de renouvellement automatique).

### LES FRANCAS

- ✎ LES FRANCAS DES AUXONS  
M. Julien BARBEROT, Directeur
- ✎ Tél. : 03.81.58.07.08
- ✎ Mail : [francas.auxon@orange.fr](mailto:francas.auxon@orange.fr)
- ✎ Blog : [www.francasdesauxons.jimdo.com](http://www.francasdesauxons.jimdo.com)



### L'École

- ✎ ECOLE DES AUXONS  
Mme Isabelle MARION, Directrice
- ✎ Tél. : 03.81.58.90.76
- ✎ Mail : [ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr](mailto:ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr)
- ✎ Blog : [prim-auxon-dessus.ac-besancon.fr](http://prim-auxon-dessus.ac-besancon.fr)





Mairie Les Auxons  
1 rue de l'Eglise St Pierre  
25870 LES AUXONS  
Tél. : 03.81.58.72.69

Mail : [mairie.lesauxons@orange.fr](mailto:mairie.lesauxons@orange.fr)  
Site internet : [www.lesauxons.fr](http://www.lesauxons.fr)



## Formulaire de Pré-inscription scolaire

### CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Date dépôt du dossier	
Date de saisie du dossier	
Date d'envoi du certificat de préinscription	

### L'ENFANT

NOM	
Prénom(s)	
Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Né(e) le	
Ville de naissance + département	
Nationalité	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre
Adresse de l'enfant	
Code Postal + VILLE	
Adresse e-mail des parents <b>OBLIGATOIRE</b> pour l'envoi du certificat de pré-inscription	
Scolarité	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> inscription scolaire <input type="checkbox"/> Changement d'école

### LES RESPONSABLES LEGAUX

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM de naissance		
NOM d'usage (marital)		
Prénom		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre : .....	
Situation familiale	<input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> célibataire	
Adresse (si différente de l'enfant)		
Téléphone		
Date et Signature		



## Liste des pièces à fournir

### PIÈCES À JOINDRE À LA MAIRIE POUR LA PRÉINSCRIPTION (1<sup>ère</sup> étape)

- Formulaire de pré-inscription scolaire complétée, datée et signée (page 3)
- Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation)
- Un justificatif de résidence de moins de 3 mois (sont pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou attestation d'assurance habitation ou avis d'impôts foncier ou habitation)  
Attention en cas de domicile différent des responsables légaux, une ordonnance du juge ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- En cas de dérogation scolaire, fournir le justificatif adéquat au motif de la dérogation acceptée préalablement par la Mairie

**aucune photocopie ne sera faite par la Mairie**



### PIÈCES À JOINDRE À L'ÉCOLE POUR L'INSCRIPTION DÉFINITIVE (2<sup>ème</sup> étape)

- Certificat de pré-inscription scolaire par la Mairie (reçu précédemment par e-mail)
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé mentionnant le nom de l'enfant
- Un certificat médical d'aptitude à la vie collective en milieu scolaire
- Photocopie du livret de famille (pages des parents + page de l'enfant) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (avec filiation)
- Un justificatif de résidence de moins de 3 mois (sont pris en compte : bail de location ou quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone fixe ou attestation d'assurance habitation)  
Attention en cas de domicile différent des responsables légaux, une ordonnance du juge ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- En cas de changement d'école, certificat de radiation de la précédente école
- En cas de dérogation scolaire, fournir le justificatif adéquat au motif de la dérogation acceptée préalablement par la Mairie

**aucune photocopie ne sera faite par l'École**